



TORCY

VAL MAUBUEE
MARNE-LA-VALLEE

COMPTE RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 06 FEVRIER 2015 AFFJUR/GLLF/MM

C.M. 01.15

Date de convocation : 30 janvier 2015
Date d'affichage : 30 janvier 2015
Compte-rendu succinct : 11 février 2015

Nombre de Conseillers :

En exercice : 35
Présents : 28
Votants : 35

L'an deux mille quinze, le six février, à 20 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Guillaume LE LAY-FELZINE, Maire de Torcy.

ETAIENT PRESENTS : M. LE LAY-FELZINE - MME VERTENEUILLE - M. FROSSARD - MME CRISPIN - MM. BILLARD - VERMOT - MME BOURETTE - M. AUMARD - MMES IOSUB - SIMONOT - MM. MORENCY - FOURNIER - BEKKOUCHE - GUILLOU - MME KLEIN-POUCHOL - M. RIHAN CYPEL (arrivé à 20 h 50) - MME MERLIN - M. BENELHABIB - MMES DENIS - M. MENDY - MMES JANIAUD-VERGNAUD - QUATREHOMME - WAYACK PAMBE - M. MOHAMED - MME GOMIS - M. VIALADE - MME DUVERNOIS - M. BRULIN.

ETAIENT REPRESENTES : MME EUDE (POUVOIR MME VERTENEUILLE) - M. EUDE (POUVOIR M. VERMOT) - M. RIHAN CYPEL (POUVOIR M. FROSSARD jusqu'à 20 h 50) - MME SANE (POUVOIR MME SIMONOT) - MME SEGHIRI (POUVOIR M. BILLARD) - M. DE SAULCES-LARIVIERE (POUVOIR M. FOURNIER) - MME MANDILE (POUVOIR MME DENIS) - M. BENARAB (POUVOIR M. BRULIN).

SECRETAIRE : MME BOURETTE.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 19 décembre 2014 est adopté à l'unanimité.

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, comme suit :

- 14.12.030 - CONVENTION D'OCCUPATION A L'ASSOCIATION LES RESTAURANTS DU CŒUR.
- 14.12.031 - VIREMENT DE CREDIT SUR LE BUDGET 2014 DU CHAPITRE 022 « DEPENSES IMPREVUES DE FONCTIONNEMENT » VERS LE CHAPITRE 012 « CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES ».
- 14.12.032 - VIREMENT DE CREDIT SUR LE BUDGET 2014 DU CHAPITRE 022 « DEPENSES IMPREVUES DE FONCTIONNEMENT » VERS LE CHAPITRE 012 « CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES » ET DU CHAPITRE 020 « DEPENSES IMPREVUES D'INVESTISSEMENT » AU CHAPITRE 16 « EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES ».
- 15.01.001 - CONVENTION AVEC ALUEDO - CLASSE DE DECOUVERTE 2015 - ECOLE GRADINS ELEMENTAIRE
- 15.01.002 - CONVENTION AVEC LE CENTRE DU BEC DE JEU- CLASSE DE DECOUVERTE 2015 - ECOLE BEL AIR ELEMENTAIRE
- 15.01.003 - CONVENTION AVEC ALUEDO - CLASSE DE DECOUVERTE 2015 - ECOLE CVE ELEMENTAIRE
- 15.01.004 - CONVENTION AVEC ALUEDO - CLASSE DE DECOUVERTE 2015 - ECOLE JEAN ZAY ELEMENTAIRE
- 15.01.005 - CONVENTION AVEC ALUEDO - CLASSE DE DECOUVERTE 2015 - ECOLE BEAUREGARD ELEMENTAIRE.
- 15.01.006 - CONVENTION AVEC ALUEDO - CLASSE DE DECOUVERTE 2015 - ECOLE LE CLOS ELEMENTAIRE.

DIRECTION GENERALE.

15.01.01. - CONTRAT DE VILLE - APPEL A PROJETS 2015 - DEMANDE DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve pour l'année 2015, les actions Ville, OMAC et Associations, présentées dans le cadre du Contrat de ville. Ces actions s'articulent autour de trois axes prioritaires, à savoir, la cohésion sociale, le développement économique et l'emploi et le cadre de vie et le renouvellement urbain, auxquels s'ajoutent quatre priorités transversales, soit la jeunesse, l'égalité entre les hommes et les femmes, la lutte contre les discriminations et la culture. Il autorise Monsieur le Maire à solliciter toute subvention auprès de l'ensemble des partenaires signataires, à signer les conventions et toutes les pièces afférentes auxdites subventions.

POLE AFFAIRES JURIDIQUES – ADMINISTRATION ET AFFAIRES GENERALES.

15.01.02. - MODIFICATION DES COMPETENCES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE MARNE LA VALLEE / VAL MAUBUEE - TRANSFERT DE LA COMPETENCE FACULTATIVE « ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE SPECIALISE ».

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'extension des compétences de la Communauté d'Agglomération Marne la Vallée Val Maubuée par l'ajout de la compétence « enseignement artistique spécialisé ».

ADMINISTRATION GENERALE.

15.01.03. - REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL – MODIFICATIONS AU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE LE 26 SEPTEMBRE 2014.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les modifications au règlement intérieur du Conseil Municipal adopté le 26 septembre 2014.

AFFAIRES GENERALES.

15.01.04. - TARIFICATION DE DUPLICATA DE LIVRET DE FAMILLE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de facturer les duplicatas de livret de famille à 4 € l'unité, quand ils sont délivrés pour un autre motif que le divorce ou la modification de l'état civil.

DIRECTION DES FINANCES

15.01.05. - DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2015.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, atteste de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires pour l'année 2015.

POLE URBANISME - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - EMPLOI

URBANISME.

15.01.06. - ALIENATION DU LOT 16 DE LA PROPRIETE CADASTREE AI 12 ET DU LOT 16 DE LA PROPRIETE CADASTREE AI 13 - 20 AVENUE DE LINGENFELD.

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, approuve le principe de cession de l'appartement et du box, sis, 20 avenue de Lingenfeld, à Monsieur et Madame FOTSO Maurice au prix de 164 000€ nets vendeur. Il autorise Monsieur le Maire à signer le compromis de vente et l'acte authentique à intervenir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 45 le six février deux mille quinze.

Guillaume LE LAY-FELZINE,

Maire de Torcy

